

Atelier de formation sur le Fonds vert pour le climat

Mieux appréhender les procédures de financement

COE
Libreville/Gabon

LE Conseil national climat (CNC), en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), ont organisé, hier, à la Chambre de commerce de Libreville, un atelier de formation consacré au Fonds vert pour le climat (GCF). Cette formation, dirigée par Thomas LeGrand, consultant international, spécialiste de la finance climat, permettra aux acteurs potentiellement concernés par les questions climatiques de mieux comprendre les opportunités associées au Fonds vert pour le climat ainsi que ses politiques, procédures et modalités



Photo : COE

L'expert français Thomas LeGrand a animé la formation.

de fonctionnement. Pour l'expert français, « cette formation entre dans le cadre du projet d'appui préparatoire aux activités du Fonds vert pour le climat. Ce projet d'appui préparatoire s'appuie essentiellement sur deux volets : L'élaboration du

programme-pays qui permettra d'identifier les principales opportunités d'investissements en matière climatique, en lien avec le climat au Gabon. Le renforcement des capacités nationales pour préparer des acteurs au Gabon, à pouvoir travailler avec le



Photo : COE

Vue partielle des participants à la formation sur le Fonds vert pour le climat.

Fonds vert pour le climat. Au cours de cette formation, les concernés sauront comment élaborer une proposition de financement à soumettre au Fonds". Les principaux secteurs identifiés au Gabon pour le Fonds vert pour le cli-

mat sont : l'énergie, les hydrocarbures, la forêt, l'agriculture, les questions urbaines villes et les questions d'adaptation du littoral aux changements climatiques. A l'issue de cette formation, les participants, venus des secteurs public

et privé, de la société civile et du milieu universitaire, seront en mesure de mieux cerner les opportunités associées aux Fonds vert pour le climat. Ils sauront également quel type de projets présenter, comment les monter et être éligibles...

Éclairage

Quid de la subvention reçue par le Gabon ?

W.N.
Libreville/Gabon

AU mois de février 2017, notre pays a reçu une subvention d'environ 187 millions de francs du

Fonds vert pour le climat, institution financière internationale chargée de financer les actions des pays du sud en matière de lutte contre les changements climatiques. Cette subvention constitue la première étape d'un processus qui per-

mettra au Gabon de financer des projets et des politiques en matière de lutte contre les changements climatiques. La gestion de ce financement est assurée en toute transparence par la Caisse des dépôts et de consignations (CDC). La-

quelle se chargera également de passer les différents marchés dans le respect de la réglementation nationale et en conformité avec les règles internes du Fonds vert. Tandis que le Conseil national climat (CNC), devra assurer la formation et la

sensibilisation à la finance climatique des institutions financières nationales, des porteurs de projet et des autres parties prenantes. Le CNC sera également en charge de l'élaboration du portefeuille de projets éligibles aux financements du

fonds. L'atelier de formation sur le Fonds vert pour le climat, organisé, hier, à la Chambre de commerce de Libreville, s'inscrit dans le cadre de ce financement reçu par le Gabon en février 2017.



TOYOTA
QUALITÉ SUPÉRIEURE

RAV4

à partir de
15 900 000 Fcfa TTC







3 ANS
OU 100 000 KM

TOYOTA GABON est représenté à Port Gentil et Franceville par GESPARG.

* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

TOYOTA GABON

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 85 / 01 79 26 90 / 01 79 27 85
email : toyota.gabon@groupesogafric.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir

